

17 CAEN MEMORIAL
Société par actions simplifiée au capital de 260 000 euros
Siège social : 2, place Alexandre Farnèse, 84000 AVIGNON
484 811 955 RCS AVIGNON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 18 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le dix-huit avril,
A 9 heures,

La société ZENITH INTERNATIONAL, Société à responsabilité limitée au capital de 356 623,95 euros, ayant son siège social 17, avenue Guillaume, 1651 LUXEMBOURG, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B43612 RCS LUXEMBOURG,
Représentée par son gérant, Monsieur Jean-Marie DEMEURE,

Associée unique et Présidente de la société 17 CAEN MEMORIAL,

Étant précisé que la société BS AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informée des décisions devant être prises,

A pris les décisions suivantes :

- Remplacement du président,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport du président, prend acte de la démission de la société ZENITH INTERNATIONAL de ses fonctions de Président à compter de ce jour et entérine toutes les décisions prises depuis le 1^{er} janvier 2024 jusqu'à ce jour. L'associée unique la dispense de l'exercice du préavis prévu dans les statuts, et lui donne quitus entier et sans réserve pour l'exercice de son mandat entre la date d'ouverture de l'exercice en cours et à ce jour.

Décide de nommer, à compter de ce jour et pour une durée illimitée, en qualité de nouveau Président de la Société, en remplacement de la société ZENITH INTERNATIONAL :

AG CONSULTING,
Société à responsabilité limitée au capital de 100 euros,
Dont le siège est situé au 17 Rue du Commodore J H Hallet – 14000 CAEN,
Immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 949 520 035
Représentée par Madame Angélique GUILLEMOT, gérant en exercice

h du

La société AG CONSULTING a d'ores et déjà informé la société 17 CAEN MEMORIAL qu'elle acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré qu'elle satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur.

La société AG CONSULTING, sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société 17 CAEN MEMORIAL dans la limite de l'objet social et des pouvoirs attribués par la loi et les statuts de la société.

Il sera statué ultérieurement sur la rémunération de Président. Son représentant aura néanmoins le droit au remboursement des frais de représentation et de déplacement de son représentant sur présentation de justificatifs.

DEUXIEME DÉCISION

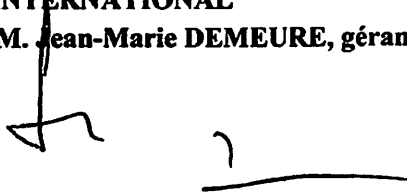
L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associée unique

SARL ZENITH INTERNATIONAL

Représentée par M. Jean-Marie DEMEURE, gérant

Handwritten signature of Jean-Marie Demeure, consisting of a stylized 'J' and 'M' followed by a horizontal line.

SARL AG CONSULTING

Représentée par Mme Angélique GUILLEMOT, gérant

Handwritten signature of Angélique Guillemot, featuring a stylized 'AG' followed by a horizontal line.